

Nos permanences :

Sur rendez-vous uniquement

Par téléphone le mardi,  
mercredi et jeudi de 8h à 9h.

Cité des Aubépines, 5 - 7330 Saint-Ghislain  
Téléphone : 065/61.19.00 - Téléfax : 065/61.19.18  
Mail : [info@logis-sg.be](mailto:info@logis-sg.be)  
Site : [www.logis-sg.be](http://www.logis-sg.be)

Responsable du service locatif :

Elodie LETE – [elodie.lete@logis-sg.be](mailto:elodie.lete@logis-sg.be)

Agent traitant :

Célia DUCORON – [celia.ducoron@logis-sg.be](mailto:celia.ducoron@logis-sg.be)

N° d'inscription :	<b>FORMULAIRE UNIQUE DE CANDIDATURE A INSERER DANS LE REGISTRE DES CANDIDATURES</b>
--------------------	---

Volet A (à remplir par le demandeur)

**A.1. COORDONNEES ET COMPOSITION DU MENAGE**

CANDIDAT		CONJOINT OU COHABITANT	
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Sexe :	masculin - féminin	Sexe :	masculin - féminin
Date de naissance :		Date de naissance :	
Lieu de naissance :		Lieu de naissance :	
Etat civil (1) :		Etat civil (1) :	
Nationalité (2) :		Nationalité (2) :	
Registre national (*) :		Registre national (*) :	
Profession (3) :		Profession (3) :	
Handicapé :	oui - non	Handicapé :	oui - non
Téléphone :		Téléphone :	
E-mail :		E-mail :	
<u>Adresse</u> Rue : N° : Localité : Date de domiciliation :		<u>Adresse</u> Rue : N° : Localité : Date de domiciliation :	
	Code Postal : Pays :		Code Postal : Pays :

**AUTRES MEMBRES FAISANT PARTIE DU MENAGE** (ne plus reprendre le candidat et le conjoint/ou le cohabitant)

	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national (*)	Commune du domicile	Handicapé
<b>1</b>			M - F	Enfant à charge			Oui- non
	Profession (3)			Enfant en hébergement		Date de domiciliation :	
				Ascendant			
				Autre			

	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national (*)	Commune du domicile	Handicapé
<b>2</b>			M F	Enfant à charge			Oui- non
	Profession (3)			Enfant en hébergement		Date de domiciliation :	
				Ascendant			
				Autre			

	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national (*)	Commune du domicile	Handicapé
<b>3</b>			M F	Enfant à charge			Oui- non
	Profession (3)			Enfant en hébergement		Date de domiciliation :	
				Ascendant			
				Autre			

4	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national (*)	Commune du domicile	Handicapé
			M F	Enfant à charge		Date de domiciliation :	Oui- non
	Profession (3)			Enfant en hébergement			
		Ascendant					
			Autre				

5	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national (*)	Commune du domicile	Handicapé
			M F	Enfant à charge		Date de domiciliation	Oui- non
	Profession (3)			Enfant en hébergement			
		Ascendant					
			Autre				

6	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national (*)	Commune du domicile	Handicapé
			M F	Enfant à charge		Date de domiciliation :	Oui- non
	Profession (3)			Enfant en hébergement			
		Ascendant					
			Autre				

<b>Pour les femmes enceintes :</b>	<b>Date prévue pour l'accouchement (mois/année)</b> ...../ .....
------------------------------------	---

(\*) Le numéro de registre national est un élément indispensable de la candidature à un logement.

**A.2. COMMUNES, SECTIONS DE COMMUNES OU QUARTIERS DE LOGEMENTS SOCIAUX AUPRES DESQUELLES LE MENAGE DESIRE ETRE CANDIDAT A L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT (LE PRESENT FORMULAIRE SERA EGALEMENT TRANSMIS AUX AUTRES SOCIETES CONCERNEES PAR LA DEMANDE)**

- Soit choix général :

**Cinq nouvelles communes (entités) au maximum** à classer par ordre de préférence qui peuvent être :

- Des nouvelles communes gérées par la société de référence.
- Des nouvelles communes gérées par d'autres sociétés.

<b>1</b>	
<b>2</b>	
<b>3</b>	
<b>4</b>	
<b>5</b>	

**OU**

- Soit choix plus ciblé :

**Cinq anciennes communes au maximum** à classer par ordre de préférence qui peuvent être :

- Des anciennes communes gérées par la société de référence (voir Annexe 1).
- Des anciennes communes gérées par d'autres sociétés.

<b>1</b>	
<b>2</b>	
<b>3</b>	
<b>4</b>	
<b>5</b>	

**A.3. SOUHAIT CONCERNANT LE LOGEMENT**

Maison ou appartement			
Maison uniquement		De préférence avec jardin	
Appartement uniquement		De préférence avec garage	

Volet B (à remplir par la société qui reçoit la candidature)

B.1. DATES (4)					
de dépôt	d'admission	de radiation	de refus	de confirmation	d'attribution
.../.../....	.../.../....	.../.../....	.../.../....	../../....	.../.../....
			.../.../...		
			.../.../...		
			.../.../...		

B.2. PRIORITES (5)	
--------------------	--

Tableau général des priorités régionales	Points
<b>Situations vécues par le ménage en termes de logement</b>	
Le ménage locataire ou occupant un logement d'insertion ou de transit, dans les six derniers mois de sa location ou de son occupation	5
Le ménage occupant d'une caravane, d'un chalet ou d'un abri précaire, qu'il occupe à titre de résidence principale dans une zone définie par le plan «Habitat permanent », s'il est visé par la phase 1 de ce plan	5
Le ménage qui est reconnu par le C.P.A.S. comme : - victime d'un événement calamiteux ; -sans-abri	5
Le ménage locataire qui doit quitter un logement reconnu inhabitable ou surpeuplé , ou ayant fait l'objet d'un arrêté d'inhabitabilité, de surpeuplement ou d'expropriation	4
Le ménage locataire dont le bail est résilié par le bailleur en application de l'article 3, §§ 2 et 3, de la loi du 21 février 1991 modifiant et complétant les dispositions du Code civil relatives aux baux à loyer, modifiée par la loi du 1 <sup>er</sup> mars 1991.	4
Le ménage locataire qui doit quitter un logement situé dans un périmètre de rénovation urbaine communale déterminé réglementairement, pour lequel un compromis de vente a été signé au profit d'une personne morale de droit public	4
Le ménage occupant d'une caravane, d'un chalet ou d'un abri précaire, qu'il occupe à titre de résidence principale dans une zone non définie par le plan « Habitat permanent » ou dans une zone définie par le plan « Habitat permanent » s'il est visé par la phase 2 de ce plan	3
<b>Situations personnelles du ménage</b>	
La personne sans-abri qui a quitté un logement, dans les trois mois qui précèdent l'introduction de sa candidature, suite à des violences intrafamiliales attestées dans des documents probants (procès-verbal, attestation de foyer ou attestation du CPAS)	5
Ménage dont les revenus n'excèdent pas les revenus modestes et sont issus au moins en partie du travail	4
Le mineur mis en autonomie et encadré par un service d'aide à la jeunesse agréé par la Communauté française ou la Communauté germanophone en application de la réglementation en la matière.,'	3
Le ménage dont un membre est reconnu handicapé	3
Le ménage dont un membre ne peut plus exercer d'activité professionnelle à la suite d'une maladie professionnelle reconnue ou d'un accident de travail.	3
Le ménage dont le seul membre au travail a perdu son emploi dans les douze derniers mois	3
Le ménage en état de précarité bénéficiant exclusivement d'une pension légale en application de la réglementation en la matière	3
Le bénéficiaire d'une pension de prisonnier de guerre et l'invalidé de guerre	2
L'ancien prisonnier politique et ses ayants droit	2
L'ancien ouvrier mineur.	2

<b>B.3. LE LOGEMENT REGLEMENTAIREMENT PROPORTIONNE A LA COMPOSITION FAMILIALE COMPORTE (6)</b>					
1 chambre	2 chambres	3 chambres	4 chambres	5 chambres	
Dérogation :	Dérogation :	Dérogation :	Dérogation :	Dérogation :	
<b>B.4. LOGEMENT ADAPTE (7)</b>			OUI	NON	
<b>B.5. DEROGATION AUX REGLES DE PROPORTIONNALITE (8)</b>					
<b>B.6. REVENU D'ADMISSION (9)</b>					
Revenus :					
Ménage	à revenus modestes	en état de précarité		<input type="checkbox"/> à revenus moyens	

### B.7. VOIES DE RECOURS (10)

Le candidat locataire qui s'estime lésé par une décision de la société peut introduire une réclamation au siège de celle-ci, par envoi recommandé, dans les trente jours qui suivent la notification de la décision.

A défaut de réponse dans les trente jours de la réclamation ou en cas de réclamation rejetée, le candidat locataire peut introduire un recours, par envoi recommandé, auprès de la Chambre de recours dont le siège est situé à la Société wallonne du Logement, rue de l'Ecluse 21, à 6000 Charleroi.

Il est également possible, pour le candidat locataire, d'adresser une réclamation individuelle auprès du Médiateur de la Région wallonne à l'adresse suivante : rue Lucien Namèche 54, à 5000 Namur.

**Fait à** \_\_\_\_\_ **,le** \_\_\_\_\_

**Signature(s) obligatoire(s) du/des candidat(s) précédée(s) de la mention "Lu et approuvé" :**

Ainsi qu'il est prévu par la loi sur la protection de la vie privée, les données à caractère personnel communiquées dans le cadre de la présente candidature et du bail sont traitées à des fins de maintenance des fichiers des candidats. Le candidat marque son accord pour que ces données soient communiquées aux autres sociétés gestionnaires des communes sur lesquelles il a posé un choix.

Le responsable du traitement est « le Logis Saint-Ghislainois », dont le siège est à Cité des Aubépines 5, 7330 Saint-Ghislain

Vous avez le droit de consulter et de faire corriger les renseignements communiqués comme prévu par la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée. Il vous appartient de nous communiquer tout élément susceptible de modifier votre dossier de candidature sous peine d'être radié si les informations en notre possession s'avèrent incorrectes ou incomplètes. Signification des renvois avec références, selon la rubrique, au Code wallon du Logement et à l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la location des logements sociaux gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public.

- (1) indiquer :
  - C pour la personne célibataire;
  - M pour la personne mariée ou la personne cohabitant;
  - D pour la personne divorcée;
  - S pour la personne séparée.
  - V pour la personne veuve
- (2) indiquer :
  - B pour les ressortissants belges;
  - U pour les ressortissants de l'Union européenne autres que belges;
  - A pour les autres ressortissants.
- (3) indiquer :
  - S s'il s'agit d'un salarié;
  - I s'il s'agit d'un indépendant;
  - C s'il s'agit d'une personne percevant des allocations de chômage;
  - P s'il s'agit d'une personne pensionnée;
  - MU s'il s'agit d'une personne percevant des revenus de sa mutuelle ou assimilés;
  - MI s'il s'agit d'une personne percevant le revenu d'intégration sociale.
- (4) Arrêté du Gouvernement wallon du 06 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, articles 12 à 16.
- (5) Arrêté du Gouvernement wallon du 06 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, article 17.
- (6) Arrêté du Gouvernement wallon du 06 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, article 1er, 15°.
- (7) Code wallon du Logement et de l'habitat durable, article 1er, 16° : logement dont la configuration permet une occupation adéquate par un ménage en raison du handicap d'un de ses membres, conformément aux critères fixés par le Gouvernement
- (8) Arrêté du Gouvernement wallon du 06 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, article 1er, 15°, alinéa 3.
- (9) Indiquer le revenu (cf. article 1er, 8°, de l'arrêté) et le type de ménage (Code wallon du Logement, article 1er, 9°, 29°, 30°, 31°).
- (10) Arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logements de service public, articles 7 à 11.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement du ... modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public et introduisant des règles de mutation pour les baux à durée indéterminée.

## Documents à joindre lors de l'introduction de la demande

### Documents obligatoires :

- 1) Composition de ménage (moins d'un mois) ;
- 2) Copie avertissement-extrait de rôle, exercice d'imposition 2019, revenus 2018 ;
- 3) Revenus actuels les plus récents :
  - copie fiche de salaire ;
  - taux journalier chômage ;
  - taux journalier mutuelle ;
  - attestation CPAS ;
  - talons de pension des 3 derniers mois + montant du pécule de vacances.
  - déclaration sur l'honneur de ne percevoir aucun revenu (voir annexe 2)
- 4) Attestation allocations familiales.

### Si nécessaire :

Tout document probant (voir priorités et complément d'informations relatif à votre candidature).  
Cette liste n'est pas exhaustive.

- Attestation de sans-abri
  - Attestation d'handicap
  - Copie complète du jugement de garde des enfants
  - Arrêté d'inhabitabilité
  - Lettre de renon du propriétaire de votre logement pour occupation personnelle
  - C4 ou attestation de cessation d'activité
  - Attestation d'accident de travail ou de maladie professionnelle
  - Attestation de mise en autonomie pour un mineur d'âge
  - Etc.
- 

## Garantie locatives à constituer pour les logements sociaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021

- **390** euros pour les habitations « vieux conjoints » ou les studios ;
- **600** euros pour les appartements ;
- **800** euros pour les maisons unifamiliales.



**DECLARATION SUR L'HONNEUR**

En vue de l'obtention d'avantages dans le domaine du logement social.



**Remarque importante pour l'organisme qui délivre ce formulaire !**

Ce formulaire (et la méthode de travail associée) ne peut être utilisé que par le secteur du logement social et à condition que l'avantage dont l'application est demandée soit dépendant des revenus du demandeur, de son partenaire ou des membres de son ménage.

Cette déclaration sur l'honneur sert à vérifier que les conditions de propriété imposées sont respectées. Le contenu de cette déclaration fera l'objet d'une vérification auprès du service public compétent.

Il est donc important que ce formulaire soit correctement complété. **N'oubliez pas de le signer.**

**A compléter par l'organisme qui délivre ce formulaire :**

- **Disposition légale ou règlementaire qui est à la base de cette demande :**

.....  
.....

**CASE 1 : Renseignements au sujet du demandeur et des autres personnes concernées par cette déclaration :**

**DEMANDEUR :** .....(nom + prénom)

né le : ..... lieu de naissance : ..... N° national :

(voir carte d'identité ou carte SIS)

**CONJOINT OU COHABITANT** (légal ou de fait) : .....(nom + prénom)

né le : ..... lieu de naissance : .....

N° national :    (voir carte d'identité ou carte SIS)

**COMPOSITION DE MENAGE** au moment de la signature de la déclaration :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	N° NATIONAL
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

**Domicile :** (rue – numéro – bte) .....  
(code postal) ..... (commune) .....

Organisme : **SCRL LE LOGISSAINT-GHISLAINOIS**

N° de dossier : .....

Identité du demandeur : .....

**CASE 2 : DECLARATION PERSONNELLE SUR L'HONNEUR**

Le demandeur et, le cas échéant, son conjoint ou la personne avec laquelle il cohabite de fait ou légalement (voir case 1) **déclare(nt) sur l'honneur** :

- A.** Qu'à la date de la signature de la présente déclaration, lui (elle) et les membres de son ménage tel que mentionné en case 1, ne possédaient pas, pour la totalité, d'autres droits réels immobiliers que ceux décrits ci-après : **(1)**

	<u>BIEN 1</u>	<u>BIEN 2</u>
Commune – pays :	.....	.....
Rue ou lieu-dit :	.....	.....
Désignation cadastrale :	.....	.....
Nature du bien <b>(2)</b> :	.....	.....
Nature du droit <b>(3)</b> :	.....	.....

- B.** Que dans le courant des ..... **(4)** dernières années, lui (elle) et les membres de son ménage ont aliéné (vente, partage, donation, cession à titre gratuit) les biens et droits immobiliers suivants : **(5)**

Date de l'aliénation :	situation et nature du bien :	prix obtenu ou valeur estimée :
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**Signatures obligatoires**

Date	Demandeur	Conjoint ou cohabitant
.....	.....	.....

**(1)** Mentionner « NEANT » si on ne possède aucun droit ou bien immobilier

**(2)** Maison, appartement, immeuble, parcelle de terrain

**(3)** Pleine propriété, usufruit, usage, habitation, emphytéose, superficie, nue-propriété

**(4)** L'organisme qui délivre ce formulaire doit ici compléter le nombre d'années qui doivent être prises en considération sur base de la réglementation en vigueur. Il mentionne « PAS D'APPLICATION » si les aliénations passées ne jouent aucun rôle.

**(5)** Mentionner "NEANT" si aucun bien ou droit immobilier n'a été aliéné durant la période concernée.

**DEMANDE DE LOCATION**

**ATTESTATION A FAIRE COMPLETER PAR L'ORGANISME PAYEUR D'ALLOCATIONS FAMILIALES EN VUE  
D'OBTENIR UNE REDUCTION DE LOYER ET LA REDUCTION DE PRECOMPTE IMMOBILIER**

**Cadre I. Identité du locataire**

Nom et prénom : .....

Adresse complète : .....

.....

N° dossier allocations familiales :

(N° de dossier repris sur extrait compte bancaire ou talon chèque postal).

**Cadre II. A FAIRE COMPLETER PAR L'ORGANISME PAYEUR D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

Je soussigné (nom et prénom) .....

Certifie, qu'à ce jour, des allocations familiales ordinaires sont attribuées en faveur des bénéficiaires désignés ci-dessous :

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Date de naissance</b>
1. ....	.....	.....
2. ....	.....	.....
3. ....	.....	.....
4. ....	.....	.....
5. ....	.....	.....
6. ....	.....	.....
7. ....	.....	.....

# Pour les allocations familiales majorées

## Cadre II. (suite)

Les bénéficiaires mentionnés ci-après bénéficient du supplément pour enfants **handicapés** ou d'allocations majorées d'**orphelins** :

	Nom	Prénom	Date de naissance
1.	.....	.....	.....
2.	.....	.....	.....
3.	.....	.....	.....
4.	.....	.....	.....
5.	.....	.....	.....
6.	.....	.....	.....
7.	.....	.....	.....
8.	.....	.....	.....

Sceau de l'Organisme d'allocations familiales

Fait à.....le .....

Signature,

**N.B. : Le locataire est prié d'envoyer ce document dans le plus bref délai, à l'organisme d'allocations familiales compétent qui le renverra, dûment complété, à la société désignée ci-dessus.**

**ANNEXE 1****Répartition du patrimoine immobilier du Logis Saint-Ghislainois**

BAUDOUR	<ul style="list-style-type: none"><li>- Appartements 1,2,3 chambres</li><li>- Maisons 1 (pensionnés),2,3,5 chambres</li><li>- Studios</li></ul>
HAUTRAGE	<ul style="list-style-type: none"><li>- Appartements 1,2,3</li><li>- Maisons 3 chambres</li><li>- Studios</li></ul>
NEUFMAISON	<ul style="list-style-type: none"><li>- Maisons 3 chambres</li></ul>
SAINT-GHISLAIN	<ul style="list-style-type: none"><li>- Appartements 1,2,3 chambres</li><li>- Maisons 1 (pensionnés), 2,3 chambres</li><li>- Studios</li></ul>
SIRAULT	<ul style="list-style-type: none"><li>- Maisons 2,3 chambres</li></ul>
TERTRE	<ul style="list-style-type: none"><li>- Appartements 1,2 chambres</li><li>- Maisons 1 (pensionnés), 3,4</li><li>- Studios</li></ul>



**Déclaration sur l'honneur – Revenus**

**ATTENTION : à ne compléter que dans le cas où la personne concernée ne perçoit aucun type de revenu.**

Je soussigné(e) ..... atteste sur l'honneur ne percevoir aucun type de revenu et m'engage à prévenir la société de logements de tout changement dans ma situation financière.

Fait à ....., le .....

Signature